



Petit guide de l'accessibilité

**Les 6 grands
principes**



Introduction

Afin de se repérer et de s'orienter en toute sécurité, une personne en déficit visuel a besoin d'un environnement adapté selon 6 grands principes.

En pratique



1. La sécurité

Le lieu de vie ou l'espace public est aménagé afin d'éviter tout risque d'accidents :

- Les obstacles
- Angles arrondis et non saillants
- Portes coulissantes
- Ouverture des fenêtres en imposte



2. La lumière

Une attention est portée sur le type de luminaire, son emplacement et son orientation, l'intensité lumineuse et la température de couleur. L'homogénéité de l'éclairage est primordiale.

- Les sources lumineuses adaptées sont munies de protections anti-éblouissement
- Bandeau LED, éclairage automatique à l'intérieur des placards à l'ouverture
- Stores anti-éblouissement
- Plafond et murs clairs



3. Le contraste

Les couleurs utilisées dans l'environnement sont associées de manière à créer un contraste minimum de 70%.

- Poignées de portes et robinets
- Interrupteurs
- Plinthes et embrasures de portes

4. Le grossissement

Les outils de grossissement et les moyens auxiliaires grands formats facilitent les activités de la vie journalière.

- Loupes et miroirs grossissants (maquillage, etc.)
- Téléphone à grosses touches
- Étiquettes agrandies

5. La complémentarité sensorielle

Recourir à d'autres sens aide à vérifier et compléter la perception visuelle.

- Aménagements visuo-tactiles
- Synthèses vocales ou audiodescription
- Détecteur de couleur
- Lignes de guidages

6. L'organisation

Une organisation structurée apporte repère et confort dans le fonctionnement quotidien de la personne et de son entourage.

- Respect par l'entourage de l'organisation mise en place
- Boîtes et rangements avec étiquettes



Fondation
Asile des aveugles

Les petits guides de l'accessibilité

Les petits guides de l'accessibilité ont été conçus pour améliorer le quotidien des personnes en déficit visuel. On y trouve les bonnes pratiques afin de rendre les espaces publics et privés accessibles et sécurisés.

- Les 6 principes d'accessibilité
- La charte graphique
- La vie quotidienne
- La ville
- Le lieu de vie
- Les événements et manifestations

www.ophtalmique.ch

Nous contacter

Service social et réadaptation basse vision
Avenue de France 15 • Case postale 1 • 1001 Lausanne
accessibilite@fa2.ch
T +41 21 626 86 53